

Les 30 juin et 7 juillet : mobilisons-nous pour le progrès

CONTRE L'EXTRÊME-DROITE FRONT POPULAIRE

L'arrivée de l'extrême-droite à la tête de notre gouvernement n'a jamais été une réalité aussi tangible. C'est à nous de réagir.

L'heure du sursaut

Le résultat des élections européennes a amplifié la crise démocratique que nous vivons. Cette crise est issue des politiques sociales brutales qui ont dégradé les conditions de vie et de travail des citoyen·nes et du vivre ensemble. La colère et la lassitude se sont traduites dans les urnes, par une abstention record et la montée de l'extrême droite.

En décidant de dissoudre l'Assemblée nationale, le président de la République joue avec le feu. Il prend le risque d'offrir le pouvoir à l'extrême-droite, tout en s'auto-déclarant dernier rempart crédible pour l'en empêcher. Une prise de risque irresponsable. Car quand elle prend le pouvoir, l'extrême-droite ne le rend pas.

Cependant rien n'est écrit d'avance. Pour l'ensemble des citoyen·nes, les élections ne sont pas un jeu.

Raison pour laquelle notre réponse doit être ferme et sans ambiguïté. Nous devons inverser la tendance, refuser par le vote et la mobilisation d'être pris·es en étau entre un président irresponsable et une extrême-droite dont nous dénonçons l'imposture sociale.

Pour gagner des avancées sociales aux législatives, quoi faire ?



Le RN ne défend pas nos intérêts !

► Salaires

Le RN vote contre l'indexation des salaires sur les prix, seule mesure qui permet aux ingés, cadres et techs de ne pas perdre en pouvoir d'achat.

82% *des cadres sont pour une augmentation automatique des salaires en fonction de l'inflation*

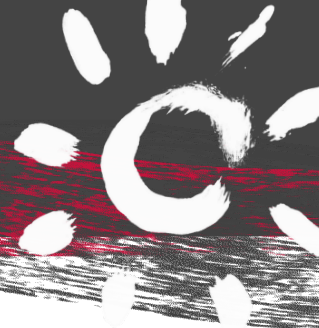
89% *des professions intermédiaires sont pour une indexation des salaires sur l'inflation*

L'Ugict-CGT défend et se mobilise pour des augmentations générales de salaires qui reconnaissent nos qualifications.

L'Ugict-CGT appelle à ne pas donner une seule voix à l'extrême-droite lors des élections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024.

La dissolution de l'Assemblée nationale doit nous permettre d'élire des député·es qui portent des réponses à nos aspirations

Il est l'heure d'agir



ORGANISONS LA PRESSION POPULAIRE !

► Retraites

Le RN n'a jamais défendu la retraite à 60 ans pour les ingés, cadres et techs qui finissent leurs études après 20 ans.

Il indique désormais ne plus défendre la retraite à 60 ans pour tou-tes les salarié-es car ce ne serait pas "économiquement raisonnable". Or, c'est justement en soutenant la baisse des cotisations sociales, que le RN pourrait mettre en péril le financement de nos retraites.

A l'Ugict-CGT, nous défendons la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire.

► Égalité et lutte contre les VSS

Le RN où il est élu s'est récemment opposé aux avancées sociales pour les femmes : mise en oeuvre de la transparence salariale, augmentation du budget dédié à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

L'Ugict-CGT défend l'égalité professionnelle sur nos lieux de travail et des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie.

► Droits humains

Le RN a voté pour la loi Immigration du gouvernement Macron qui entérine la "préférence nationale" et donc le recul des droits des travailleur-ses étranger-es.

L'Ugict-CGT défend l'abrogation de la loi immigration et la lutte contre toute forme de discrimination sur les lieux de travail.

► Environnement

Au Parlement européen, le RN s'est opposé au renforcement de la responsabilité environnementale des entreprises, à la taxation des superprofits des géants du pétrole, du gaz et du charbon

L'Ugict-CGT défend des droits nouveaux pour les salarié-es pour pouvoir intervenir sur les stratégies environnementales des entreprises.

Construisons notre front populaire pour battre l'extrême-droite

Au travail et dans nos vies nous pouvons non seulement empêcher l'extrême-droite de gouverner, mais aussi construire la mobilisation populaire qui nous permettra de gagner des avancées sociales sur nos retraites, nos emplois, nos salaires et nos conditions de travail.

Pour cela nous pouvons échanger avec nos collègues, parler avec nos proches, mais aussi organiser la mobilisation sur nos lieux de travail : en rejoignant la CGT, en participant et en organisant des assemblées générales, en rejoignant les rassemblements et manifestations partout en France, etc.

NOUS REJOINDRE



ugictcgt.fr

